tatives à 1, 2, 3, 5, 10 et 20 fr.; poule unique à 0,50 c. Mise en loges le vendredi 25 mai, de 3 à 6 heures du soir.

Fédération Roubaisienne. — Voici le résultat du concours de Clermont donné au siége de l'*Eclaireur*. 30 paniers soit 1,200 pigeons, plaisir compris, lâchés à 6 heures par L. Leman, convoyeur annuel de la Fédération. Vent Nord-Ouest. Temps clair. Bonne arrivée.

1er prix, Vandebrugère, à 8 h. 16 35 s.; 2e, Berton; 3e, Berton; 4e Lasalle 5e, E. Catteau; 6e, Debusscher; 7e, Draux; 8e, Debouver; 9e, Dupuis; 10e, Vanacker; 11e. Capart; 12e, Cocheteux; 13e, Paret; 14e, Rabaux; 15e, Desmettre; 16e, Doitte; 17e, Orgaert; 18e, Joye; 19e, Constenoble; 20e, Duferlier; 20e, Deffrenne; 22e, Decobecq; 23e, Humel; 24e, Lasalle; 25e. Lisgre, 26e, Florin; 27e, Bayart; 28e, Mescart; 29e, Fremaux.

30e, Duhamel; 31e, Paret; 32e, Boré; 33e, Dancette; 34e, Weerts; 35e, Prouvost; 36e, Lebrun; 37e, Briet; 38e, Duhem; 39e, Carlier; 40e, Sandrap; 41e, Duhamel; 42e, Delange; 43e, Delys; 44e, Deffrenne; 45e, id.; 46e, Catel; 47e, Vanoversen; 48e, Barenne; 49e, Guesquière; 50e, Stinacker; 51e, Dhal; 52e, Robbe; 53e, Stinacker; 54e, Demeulenaere.

55e, Blonde; 56e Spel; 57e, Lefebvre; 58e, Capart; 59e, Verdonck; 60e, Dujardin; 61e, P. Mathon; 62e, Mercy; 63e, Duhem; 64e, Vanhorne; 65e, Lambril; 66e Mangot; 67e, Debouver; 68e, Lampe: 69e, Mescart; 70, Blonde; 71e, Blomart; 72e, Codoux; 73e, Dhal; 74e, Vandenbulke; 75e, Vlamunck; 76e, Verdonck; 77e, P. Mathon; 78e, Lefebvre; 79e, Delannoy; 80e, Bonnart, à 8 h. 23 m. 04 secondes.

Aujourd'hui vendredi 25 mai, mise en panier des pigeons pour Château-Gaillard, 255 k. Vitesse propre dans un carré de 16 k. sur 10. Distances invariables pour tous les concours. 200 fr. en vingt prix d'honneur. Montre numéroteuse argent, par poule à 0,50 facultative à 0,25 par 100. 1, 2, 3, 5, 10, 20 et 50 fr., uniformes et reliquat, etc. Mise 2 fr. 50 par aigeon, les pigeons de plaisir participeront aux prix d'honneur, constatation à la dernière minute. Mise en panier chez Mme veuve Catel, rue de Mouveaux, près du canal, au tiège de la *Colonne d'Or*.

Samedi 26 mai, mise en paniers pour le concours de St-Just au siége *Les Francs du Pile au Palais*, place du Pile. 125 fr. de prix d'honneur en 15 prix.

Ecole nationale des Arts industriels de Roubaix.—Cours de remettage à l'usage des ouvriers rentreurs, cour de l'Hôtel des Pompiers, tous les dimanches à 10 h. du matin. Maître rentreur, M. Delplanque.

Toufflers. — Les douaniers de Toufflers, de garde au bureau, ayant vu venir de Belgique une voiture qui leur paraissait suspecte, ont trouvé cachée dans un faux-fond une charge de 55 kilogs de café vert très bien dissimulée.

Nous sommes heureux d'apprendre aux promeneurs que le Parc de Barbieux va leur offrir un attrait nouveau. Le *Clos des Lilas*, situé près le kiosque de la musique, renferme des guinguettes, balançoires et jeux de toutes espèces; on y trouvera, à des prix modérés, du lait, des viandes froides, des boissons glacées de toute nature.

Nous sommes persuadés que cette innovation sera appréciée par le public comme elle mérite de l'être.
32803—17233

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT**
dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition,) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

TOURCOING

Les opérations de la Caisse d'épargne en 1887. — Nous avons sous les yeux le compte-rendu des opérations de notre caisse d'épargne pendant l'exercice écoulé et nous constatons avec plaisir les progrès continus qui sont réalisés ici par cette utile institution.

La fortune personnelle de la caisse s'est accrue de 15.430 fr. 67 en 1887 et à la fin de cette année elle était de 158.112 fr. 85.

Le solde dû aux déposants s'élève, au 31 décembre 1887, à 8.145.502 fr. 13 : il était de 7.459,466 fr, 87, à l'expiration de l'excercice précédent, ce qui constitue, pour 1887, une augmentation de 686.035 fr. 26.

On comptait, le 1er janvier 1887, 10.280 livrets 1.441 nouveaux ont été ouverts durant l'année, par contre 881 ont été soldés, ce qui donne une existence, au 31 décembre 1887, de 10.840 livrets soit 560 livrets en plus.

Ces livrets ont donné lieu aux opérations suivantes : versements, 1,837,200 fr. 02, intérêts aux déposants, à raison de 3 fr. 75 0/0, 284,253 fr. 49, au total 2,121,453 fr. 51, dont il faut déduire le montant des remboursements et achats de rentes : il reste donc 616,035 fr. 26, somme égale à l'augmentation indiquée plus haut.

De la comparaison avec l'exercice précédent il résulte que : à Tourcoing, les versements ont été inférieurs de 45.000 fr. et les remboursements supérieurs de 65.000 fr.; à Halluin les versements s'équilibrent avec l'exercice antérieur; par contre les remboursements sont inférieurs de 38.000 fr., cette succursale a donc gagné sur 1886 où elle était en diminution ; à Linselles, 29.000 fr. pe versements en plus et 39.000 francs en plus de remboursements; à Roncq montant équivalent comme versements et 17.000 de remboursements en plus: à Bondues, augmentation de versements 23.000 fr. et diminution de remboursements 5.000 fr. environ; à Bousbecques, 35.000 fr. en plus sur les versements et 16.000 fr. en plus sur les remboursements.

En résumé, la balance entre les remboursements et les versements est de 400,000 fr. en faveur de ces derniers, soit inférieure de 150,000 fr. à celle de l'année précédente. « Cette légère diminution, ajoute le rapport; ne provenant pas de besoins provoqués par une crise commerciale, nous n'avons pas à la regretter, d'autant plus que le résultat final de l'année donne encore une augmentation importante sur le solde qui se monte, comme nous l'avons vu plus haut, à près de 700,000 fr.

La caisse a employé 28, 828 fr. 20 c. en achat de rentes pour le compte de 19 déposants.

Divisés suivant leur importance les comptes se répartissent ainsi :

2047 livrets de	20 fr. et au-dessus	15.050	80
1284 »	21 à 200 fr....	63.308	95
721 »	101 à 200 fr....	100.053	28
1447 »	201 à 500 fr....	483.332	10
1461 »	501 à 1000 » ...	1.047.266	76
2349 »	1001 à 2000 » ...	3.259.273	29
1526 »	2001 et au-dessous (réductibles)	3.158.074	44
5 »	2001 et au-dessus (non réduct.)	19.142	51

Soit ensemble 10.840 livrets pour un crédit de 8.145.502.13. Les livrets scolaires sont au nombre de 581 pour 3.154 fr. 05.

La moyenne générale des livrets est de 751 fr. 43 c.

Il est à remarquer que, pour les livrets nouveaux, c'est la classe des ouvriers d'industrie qui donne la plus forte proportion.

Ainsi qu'on a pu le voir par ce court exposé, la situation de notre caisse d'épargne est toujours florissante. Ces excellents résultats sont dûs à une direction sage et éclairée et à une gestion des plus soigneuses : l'honneur en revient à M. F. Masuref-Jonglez, vice-président, à tous les membres si zélés du conseil de direction, ainsi qu'au caissier M. Auguste Paillard.

Des améliorations ont été apportées au service : création du bureau auxiliaire du Blanc-Seau et de succursales à Neuville et à Mouveaux, dédoublement des séances à Tourcoing ; ces heureuses modifications contribueront aussi à développer l'utile institution qui, depuis 45 ans, rend des services à notre ville.

Procès-verbal a été dressé contre Delle Aloïse, 19 ans, et Beauprix René, 21 ans, demeurant au Moulin-Tontor, tous deux marchands de brosses, pour avoir sonné aux portes.

Espérons que cet exemple donnera à réflechir aux marchands qui ont l'habitude de toujours sonner aux portes malgré la défense de la police.

Chien trouvé. — Le nommé Henri Verharck, tailleur, demeurant aux Orions, est venu déclarer au bureau de police, d'avoir trouvé un chien de chasse de grande grande taille, couleur blanche, taches café au lait. Il le tient à la disposition de son propriétaire.

Objet perdu. — Madame Dassonville-Tibaut, a perdu un bracelet en or en allant, hier matin, à la Marlière.

Halluin. — La gendarmerie a été appelée à Linselles, pour constater un vol qui a été commis, mardi, vers midi, au préjudice de Mme Dugardin, cultivatrice et de J. Decorte, son ouvrier.

Le malfaiteur s'est introduit dans la chambre à coucher de la fermière par la fenêtre que celle-ci avait laissée ouverte à son départ le matin et qui est située derrière la ferme à 1 m. 50 environ du sol.

Il y a dérobé un pantalon en drap et une chemise en coton au propriétaire et un paletot au domestique.

Le coffre, qui n'était pas fermé à clef et qui se trouvait sous le porte-manteaux d'où l'on avait décroché les objets mentionnés plus haut, a été déplacé, mais l'on n'en n'avait pas soustrait une somme de 260 francs qu'il contenait ni trois pièces de cinq francs en argent qui en étaient tombées et que l'on a retrouvées sur le lit.

Il est à supposer que le voleur aura entendu du bruit et aura dû abandonner sa besogne.

Le voleur est toujours inconnu.

LILLE

Un éloge de M. Kolb-Bernard. — Dans la dernière séance solennelle que la Société d'éducation et d'enseignement a tenue à Paris, M. Chesnelong a prononcé, avec son éloquence vibrante, un magnifique éloge du regretté M. Kolb-Bernard. Voici en quels termes s'est exprimé l'honorable sénateur :

« Un nouveau coup est venu nous frapper dans la personne de M. Kolb-Bernard. Récemment, à Rome, répondant à son désir, j'avais eu l'honneur et le bonheur de le nommer dans l'audience qu'avait daigné m'accorder le Souverain-Pontife, et de solliciter pour lui une bénédiction spéciale. Le Saint-Père avait bien voulu donner cette bénédiction, en la faisant précéder de paroles qui témoignaient de sa haute estime pour le caractère et les services de ce noble vétéran de nos luttes catholiques. Le dimanche 6 mai, M. Kolb-Bernard fut informé des paroles et de la bénédiction du Pape et, dans la nuit qui suivit, sa belle âme monta vers Dieu. (Emotion unanime).

» C'était un grand chrétien. Sa foi était profonde; sa vertu honorait sa foi. On n'approchait pas de cet homme de bien sans se sentir porté à devenir meilleur au contact d'une âme supérieure. Fermeté, sagesse, abnégation désintéressée, sévérité pour lui-même, indulgence pour les autres, la sainte passion de la vérité et du bien, une sérénité un peu mélancolique, la seule, hélas ! qu'autorisent les redoutables incertitudes de nos temps troublés, toutes ces éminentes qualités et bien d'autres encore faisaient de lui un idéal de vertu, de justice et d'honneur. Elles se révélaient en s'ignorant, et une modestie, pleine de bonne grâce, en accroissait encore la perfection. (Vive approbation.)

» Esprit méditatif et généralisateur, haute et ferme intelligence, M. Kolb avait les intuitions lumineuses du croyant, le sens réfléchi du philosophe, l'éloquente gravité du penseur. Il avait appartenu, depuis 1849, à presque toutes nos assemblées publiques. Dans le corps législatif de l'Empire, soit qu'il s'agit de défendre le pouvoir temporel de la papauté, de revendiquer les immunités de l'enseignement chrétien ou de sauvegarder les grands intérêts du travail national il était souvent sur la brèche.

» Ses discours, où la noble élévation et la beauté magistrale de la parole étaient en rapport avec la hauteur des vues et la majesté imposante de l'argumentation, empruntaient une grande autorité au respect qu'inspirait son caractère personnel. Il élevait les questions et il les épuisait. Chacun de ses discours était un traité complet, substantiel et fondamental sur la matière qu'il avait à traiter. On y sentait une raison sûre d'elle-même et l'inspiration d'une âme où les grandes pensées naissaient naturellement des grands sentiments. (Très bien ! très bien ! applaudissements.)

» Sa mort a été un deuil pour l'Eglise, qu'il avait noblement et fidèlement servie, pour la France que sa vie publique avait honorée, pour le Sénat où, sans distinction d'opinions politiques, il était respecté de tous, pour le département du Nord, dont il était l'une des gloires, pour nos œuvres dont son grand âge le tenait éloigné, mais qui trouvaient dans son conseil une force et dans son nom un honneur, pour ses amis, qui le pleurent, pour sa famille, où il était comme un patriarche entouré de la vénération et de la tendresse de tous. (Nouvelles marques d'approbation émue.)

» Il a porté à Dieu des jours sanctifiés, des vertus éprouvées, une série de bonnes et belles œuvres. Nous avons perdu en lui un guide, un ami, un admirable modèle; mais j'ai la confiance que nous avons dans le ciel un protecteur de plus pour toutes les grandes et chères causes auxquelles il avait dévoué sa vie si saintement remplie, si honorée et si pure. (Applaudissements répétés). »

Le Congrès des beaux-arts. — Mercredi, au Congrès des beaux-arts à Paris, on a entendu deux de nos compatriotes, MM. Quarré-Reybourbon et Paul Foucart :

« M. Quarré-Reybourbon, délégué de la Commission historique du Nord, dans son étude sur les *Mémoriaux d'Antoine de Lucca*, donne une description de cet album conservé à Bruxelles.

» On sait de quelle utilité sont les mémoriaux de ce gentilhomme artiste, chargé, au dix-septième siècle d'inventorier les monuments du Nord de la France et des Pays-Bas. Peu de documents sont plus précieux que ces mémoriaux au point de vue iconographique.

» M. Paul Foucart, correspondant du comité à Valenciennes, lit un mémoire sur Julien Watteau, qui n'est encore qu'un homonyme d'Antoine Watteau, mais il est peintre et originaire de Valenciennes. Il n'est donc pas sans intérêt de s'occuper de ce peintre obscur qui pourrait être de la famille du célèbre peintre. »

Il convient d'ajouter que le Foucart, historiographe et critique arstisque, vaut infiniment mieux que le Foucart politicien

Chenonceaux acheté par un industriel du Nord. — On lit dans la *Patrie :*

« Nous avons annoncé, avant-hier, à cette même place, que le magnifique château de Chenonceaux était mis en vente.

» Nous pouvons confirmer aujourd'hui cette nouvelle.

» Plusieurs agents d'affaires sont chargés de trouver des acquéreurs ou de recevoir des offres.

» Il y a plus, *un grand industriel du Nord* a visité lundi dernier, Chenonceaux et ses dépendances.

» Il se confirme donc que, dans la famille de M. Wilson, on songe à une retraite absolue, comme nous le disions avant-hier, peut-être même à une émigration à l'étranger. »

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES. — M. de Calonne, curé de Fresnes, est nommé curé-doyen de Saint-Amand. Sa nomination a été agréée par décret du 18 mai; M. Lemière, curé de Fort-Mardyck est transferé à Thiermes; M. Fyten vicaire de Thiermes, est nommé curé de Fort-Mardyck.

M. Jourdain, curé de Fressies est nommé deuxième aumônier des Ursulines à Gravelines; M. Bonnet, professeur à l'Institution Notre-Dame à Valenciennes est nommé curé de Fressies; M. Gaymay, curé de Sitgam, est transféré à Mouveaux.

CONCERTS ET SPECTACLES

Cirque de Mlle Fanny Lehmann. — Nous venons d'assister à une des plus belles représentations que nous ayons vues. Nous épuiserions toutes les formules laudatives, nous emploierions tous les adjectifs chers à Mme de Sévigné sans parvenir à satisfaire les spectateurs qui étaient, jeudi soir, à l'Hippodrome. Ces derniers nous trouveraient encore trop froids. Le fait est qu'ils ont rappelé jusqu'à cinq et six fois certains artistes — les Beni-Zoug-Zoug par exemple — et qu'ils ont applaudi, à outrance, tous les « numéros » sans exception.

Mlle Fanny Lehmann, qui porte le tricorne et l'épée en verrouil, comme si elle avait passé sa vie parmi les pages de la Reine, a obtenu son succès habituel, d'abord en présentant un cheval en liberté, puis en montant en haute école.

De plus en plus étonnant, l'homme caoutchouc ! Il a accompli, en se jouant, de véritables tours de force.

L'hercule Cacetta aurait rendu jaloux Milon de Crotone. M. Wulff est un écuyer des plus habiles. Quant aux Beni-Zoug Zoug, ils sont simplement étourdissants.

Mme Angely exécute le difficile exercice de *la Boule* avec autant de grâce que d'habileté.

Tous ces artistes ont en Miss Zenobia, M. et Mme Kerwitch et le clown Schoty, dont nous avons déjà parlé, des partenaires dignes d'eux — ce qui n'est pas peu dire.

Ce soir vendredi, la troupe fait relâche. Demain samedi, elle donnera une grande représentation.

Dimanche, la journée sera bien remplie. Il y aura d'abord une matinée à laquelle Mlle F. Lehmann a gracieusement invité les élèves de toutes les écoles de la ville lesquels n'auront à payer *à toutes les places* qu'un droit insignifiant (0,25 c) les professeurs auront leur entrée.

Le soir, représentation extraordinaire.

Le concert des « Amateurs tournaisiens » à l'Hippodrome de Roubaix. — Comme nous l'avons annoncé, c'est le dimanche 3 juin, qu'a lieu, à l'Hippodrome de Roubaix, le concert de la Société symphonique les *Amateurs tournaisiens*.

Cette société, a obtenu, lundi, à Tournai, un succès des plus brillants; ce sera un vrai régal pour les Roubaisiens de les entendre ici.

Les morceaux qui ont été les plus goûtés et applaudis chez nos voisins, sont la *Rêverie*, de Grech, et la pastorale et le scherzo de notre concitoyen Cl. Broutin; ces mêmes morceaux feront partie du programme du concert du 3 juin.

La société des *Amateurs tournaisiens* qui est composée de 58 exécutants, nous prient d'informer le public que, contrairement au bruit qui en a couru, ils n'ont rien de commun avec l'orchestre du théâtre de Tournai, qui ne compte que 25 exécutants.

Les concerts de Barbieux et de la place Chevreul. — Voici le programme des auditions musicales qui seront offertes au public, le dimanche 27 mai, de cinq à sept heures du soir au jardin de Barbieux et le jeudi 31 mai, de huit heures et demie à dix heures du soir, place Chevreul :

Première partie. — La *Grande-Harmonie*. — 1. Allegro militaire, Piravent; 2. Première Marche aux Flambeaux, V. Delannoy; 3. Sélection de *Carmen*, Bizet ; 4. Ouverture du *Carnaval romain*, Berlioz.

Deuxième partie. — La *Lyre Roubaisienne*. — *1. Venise*, chœur, paroles de H. Lefebvre, musique de Monestier ; 2. *Fêtes joyeuses*, chœur, Anatole Dantelme.

Troisième partie. — La *Grande-Harmonie*. — 1. Première suite pour orchestre, C. Broutin ; 2. A., Pastorale ; 3. B. *Scherzo*, valse ; 4. Ouverture du *Tannhaneer*, Wagner ; 5. *Eveline*, solo de cornet par M. Montigny, Boulcourt.

La Fanfare *les Amis-Réunis* donnera une soirée de familles suivie d'un bal, le dimanche 27 mai, à 7 h. 1/2. en son local, estaminet du *Gamin de Paris*, rue Turgot, 77.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Roubaix, 23 mai 1888.

Monsieur le directeur
du *Journal de Roubaix*,

Je vous serais très obligé si vous pouviez insérer cette petite réclamation au sujet des eaux de la Lys.

1° Ne serait-il pas possible de faire immédiatement des distributions d'eau de la lys dans le quartier du Pile, car le besoin s'en fait sentir et les ménagères se voient dans l'obligation d'acheter de l'eau pour la lessive, n'en ayant même pas assez pour les besoins du ménage.

Vous remerciant pour l'insertion de ces quelques lignes, je reste votre tout dévoué

Un habitant de la rue du Tilleul.

Roubaix, 23 mai 1888.

Monsieur le rédacteur
du *Journal de Roubaix*,

Auriez-vous l'obligeance de me concéder une toute petite place dans votre journal, pour prévenir qui de droit, que le coin du trottoir de la rue des Fabricants et de la rue du Bois est d'une pente si inclinée, qu'il est presque impossible d'y passer sans glisser; surtout qu'à cet endroit, il y a une plaque d'égoût en fonte qui présente une surface lisse comme celle d'un miroir.

Agréez, monsieur le rédacteur, mes saluts empressés.

Un habitant du quartier.

Mouscron, le 23 mai 1888.

Les élections communales de Mouscron

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*,

Dans le numéro du *Journal de Roubaix* de ce jour, vous reproduisez, d'après l'*Etoile belge*, une lettre adressée à M. Tack, vice-président de la Chambre, par l'Association libérale de Mouscron. Les signataires de cette lettre accusent notre honorable député d'avoir produit, à la tribune parlementaire, des « allégations mensongères. » Nous affirmons, nous, que M. Tack a dit la vérité et que, si mensonges il y a, ils se trouvent dans la lettre de ces Messieurs.

Qu'a dit M. Tack ? Il a affirmé ce que nous avons affirmé nous-même, à diverses reprises, à savoir « que le nombre des suffrages, obtenus par les candidats réunis des deux listes, dépassait le nombre maximum des suffrages qu'ils pouvaient atteindre ». Cela est vrai.

Nous le prouvons. Les chiffres cités ci-dessous sont extraits des procès-verbaux officiels déposés au secrétariat de Mouscron.

Election du 16 octobre. — Bureau de dépouillement n° 3 ; votants, 329 ; nuls, 14 ; valables, 315.

Nombre de suffrages qu'auraient pu obtenir les 12 candidats de la 1re série en admettant que tous les bulletins *valables* eussent été complets, 315 multiplié par 6 égale 1890.

Ils en ont obtenu, 1852 ; différence en moins, 38.

Ce résultat est normal : il s'explique par ce fait qu'un certain nombre d'électeurs n'épuisent pas leur droit de vote et déposent dans l'urne des bulletins incomplets.

Bureau principal : Votants, 621; Nuls, 37; Valables, 584.

Nombre de suffrages qu'auraient pu obtenir les 12 candidats de la 1re série, en admettant que tous les bulletins valables eussent été complets, 584 multiplié par 6, égale 3504.

Ils en ont obtenu 3557. — *Différence en plus, 53.*

Ainsi donc, dans ce bureau, les 12 candidats de la 1re série ont obtenu 53 suffrages de plus que le maximum possible.

L'allégation de M. Tack est donc absolument vraie. Il s'est trompé en un point cependant, mais ses adversaires n'auront garde de relever son erreur. C'est quand, répondant à une question de M. de Kerckove, il a dit que le bureau principal était présidé « par un juge de Courtrai, un catholique. »

Le bureau principal, le 16 octobre, était présidé par le très libéral M. Dubiez et avait pour secrétaire l'homme au faux cachet.

Voyons maintenant les chiffres et les calculs de nos adversaires. C'est ici que nous verrons le mensonge s'étaler sans pudeur.

Votants, 936. — Où ont-ils puisé ce chiffre ? Il forme le fond de leur argumentation. C'est la base de leur calcul. Or, il est erroné. Le nombre des votes valables des deux bureaux réunis s'élève non à 936 mais à 315 plus 584 ou 899. Nous défions qui que ce soit de nous démentir sur ce point. Les procès-verbaux sont là, à la disposition de tous.

En second lieu, ils multiplient ce chiffre *faux* de 936 par 7 alors qu'il y a deux séries de candidats, l'une de 6, l'autre de 1. Or, tout le monde sait que, dans un collège électoral un peu considérable, le nombre des suffrages valables diffère *toujours* d'une série à l'autre.

En troisième lieu, ils font porter leur calcul sur l'ensemble des résultats des deux bureaux dépouillants. C'est absurde mais fort habile.

« L'erreur colossale » commise au bureau principal y paraît moins sensible, étant atténuée par le résultat normal de l'autre bureau.

Supposons cependant que ces observations ne soient pas fondées et que leur façon de raisonner soit la seule vraie. Encore arrive-t-on à un résultat impossible.

Votants : 899. — Nombre de suffrages qui auraient pu être émis : 899 multiplié par 7 égale 6,293. — Nombre de voix libérales, 3,218 ; nombre de voix catholiques, 3,076. — Total, 6,294.

Ainsi donc, dirons nous avec nos adversaires, « les candidats en présence ont obtenu non 6,293 mais bien 6,294, soit une voix de plus que le nombre de suffrages qui auraient pu être exprimés. »

C'est mathématiquement impossible.

Une dernière observation.

Lorsque le faux cachet fut découvert, on entendit s'élever des profondeurs du Casino une clameur formidable. Ce fut un *tolle* général lancé contre notre ex-secrétaire. C'était « un digne élève des jésuites », un « traître », un « vendu aux cléricaux ! » Vite il fallait s'en débarrasser et l'endosser aux adversaires; et chacun de lui lancer le coup de pied de l'âne.

Aujourd'hui que voit-on ? ces mêmes hommes, répondant à l'appel de l'amitié et se souvenant des services rendus, prennent hautement et ouvertement sa défense. Le 16 octobre, il n'y eut ni « tricherie » ni « erreur, » les bulletins furent conservés « intacts; » ils furent envoyés et retrouvés « intacts » à Bruges ; ils y arrivèrent non le 23, mais le 21, c'est-à-dire « dans les délais légaux ; » bref, tout c'est passé le plus légalement, le plus régulièrement, le plus innocemment possible. Encore un peu dira-t-on que M. Sherid n'a pas même touché du bout des doigts aux paquets d'élection et que de sa vie il n'a manié un cachet.

Oh ! les farceurs.

Veuillez agréer, avec mes remerciements anticipés, l'assurance de ma haute considération.

Un électeur Mouscronnois.

PETITE CORRESPONDANCE

M. D, à Croix. — Pour répondre sérieusement il faudrait avoir sous les yeux les contrats signés. Ces questions de double convenance motivées par cession de portefeuilles sont très scabreuses à juger, et sont très souvent l'objet de débats en justice de paix.

A. D. — Pour un engagé volontaire, la durée serait de 3 ans.

— Oui, vous pouvez exempter un de vos frères.

A un réserviste. — C'est du 1er au 13 octobre que les réservistes exercés d'infanterie des corps d'armée autres que les 3e et 16e sont appelés.

NORD

Nouvelles religieuses. — Le secrétariat de l'archevêché vient de publier les comptes-rendus des œuvres du *Denier de Saint-Pierre*, de la *Propagation de la foi* et de *Saint-François de Sales* pour l'année 1887, dans le diocèse de Cambrai.

Pour le denier de Saint-Pierre les recettes se sont élevées à 192,522 fr. 69. Les quêtes de l'archidiaconé de Cambrai ont donné 20,604 fr. 95; celle de l'archidiaconé de Lille 44,469 fr. 73; celle de l'archidiaconé de Dunkerque 18,695 fr. 07; celles de l'archidiaconé de Valenciennes 18,231 fr. 95. Les dons particuliers inscrits dans la *Semaine religieuse* se sont élevés à 84,501, fr. 80.

Pour l'œuvre de la propagation de la foi, les recettes se sont élevés à 171,265 fr. 92. Les souscriptions de l'archidiaconé de Cambrai ont produit 25,238 fr. 90; celles de l'archidiaconé de Lille 74,206 fr. 90; celles de l'archidiaconé de Dunkerque 39,799 fr. 92; celles de l'archidiaconé de Valenciennes, 27,071 fr. 35. Souscriptions recueillis par la *Semaine religieuse* 4.948 fr. 85.

Pour l'œuvre de Saint-François de Sales, les recettes se sont élevées à 24,113 fr. 10 dont 4,167 fr. 95 pour l'archidiaconé de Cambrai ; 14,921 fr. 20 pour l'archidiaconé de Lille, comprises les offrandes reçues par la *Semaine religieuse* ; 2,510 fr. 50 pour l'archidiacone de Dunkerque; et 4,326 fr. 70 pour l'archidiaconé de Valenciennes.

Dunkerque. — *L'assassinat du marin anglais Coopeland.* — M. Devienne, juge d'instruction, a interrogé hier, l'assassin Bomble et ses complices, qui ont fait, au juge d'instruction, des aveux.

Un jardinier, le sieur Lathement, âgé de 18 ans, habitant Rosendaël, qui le premier a découvert le crime va être cité comme principal témoin de cette affaire.

— *Au port.* — Dans quelques semaines, Dunkerque recevra la station de torpilleur dont on parle depuis si longtemps.

C'est sérieux cette fois, Dunkerque deviendra définitivement port de guerre. On s'occupe activement des préparatifs pour recevoir 75 navires.

— Hier, ont eu lieu au milieu d'une foule nombreuse, les funérailles du marin Copman, assassiné dans une maison de tolérance. Le pasteur anglican, Reust, officiait.

Il est établi que la victime n'était pas en état d'ivresse quand elle s'est présentée dans la maison puisqu'elle avait emprunté 6 fr. au maître d'hôte du *China*.

Comme pour la plupart des grands bâtiments, un officier est chargé de verser quelques petites sommes aux marins lorsque le navire fait escale.

A bord du *China*, c'est le maître d'hôtel qui était chargé de cette mission, et il a affirmé que Copman n'était pas ivre lorsqu'il lui a remis 6 fr.

On sait d'ailleurs que ce marin a juste dépensé 6 fr. au n° 12.

Bomble reconnait enfin qu'il a fait feu sur le marin, mais qu'il avait été attaqué et qu'il se croyait en cas de légitime défense.

L'équipage du *China* est composé d'une vingtaine d'hommes qui tous affirment que la victime de Bomble était un excellent garçon et qu'il ne se livrait à aucun excès alcoolique.

Le *China* quittera dimanche le port de Dunkerque.

UN OUVRIER MÉCANICIEN
qui hérite de 4 millions

On jouait, il y a quelques années, dans un théâtre de Paris, un drame intitulé : *Roger le mécanicien*. Le héros, un ouvrier mécanicien, bien entendu, arrivait à une brillante fortune par une suite d'actes de courage et de dévouement.

Plus prompte et moins pénible à acquérir aura été la fortune de M. Guignard, un mécanicien de l'usine Farcot, âgé de vingt-trois ans, qui est depuis plusieurs jours le sujet de toutes les conversations à Saint-Ouen. Il y a bien de quoi, on va le voir : M. Guignard, qui est loin d'avoir la guigne, va se trouver possesseur d'environ *quatre millions*, qui viennent d'être légués à sa femme. Et il ne s'agit pas là d'un héritage problématique, imaginaire. Il s'agit d'un fait récemment accompli.

Mme Guignard a passé une partie de sa jeunesse chez une dame dont sa sœur aînée était la domestique; cette dame qui n'avait pas d'héritiers directs, avait pris la fillette en grande affection, et au moment de mourir elle a institué légataire universelle de tous ses biens meubles et immeubles la fillette devenue Mme Guignard.

Parmi ces immeubles figure un superbe hôtel avec un beau jardin dans l'avenue de la Grande-Armée, à deux pas du Bois de Boulogne.

C'est là que le mécanicien Guignard va aller s'installer dans les premiers jours de juin avec toute sa famille qui se compose : de Mme Marie Guignard, l'heureuse héritière, de Mlle Guignard, jeune personne dont la seconde dent a percé hier matin, des parents de Mme Guignard et enfin de la mère de M. Guignard, une excellente femme qui habite rue Anselme, à Saint-Ouen, dans un logis plus que modeste.

Guignard ne se montre nullement grisé par le brusque changement que cet héritage va apporter dans son existence. Il paraît seulement un peu nerveux, un peu impatient, par suite de formalités diverses qui retardent forcément l'entrée en possession.

Par respect humain, il a quitté l'usine au commencement de ce mois ; mais son oisiveté n'a pas tardé à lui peser, et pour occuper ses loisirs, il s'ingénie à trouver des réparations à faire pour rendre service à des voisins. Sa matinée d'hier a été employée à arranger la machine à coudre de sa propriétaire.

Dans une semaine ou deux. Guignard va être maître de sa fortune ; il compte passer quelques mois à voyager : ses projets d'avenir ne vont pas au delà de la fin de cette année : il n'a pas encore songé à organiser sa vie de millionnaire.

Qui sait s'il n'aura pas recours plus d'une fois à l'étau et à la lime, pour se créer des distractions que son argent sera impuissant à lui procurer.

Il y a six mois, les journaux enregistrait l'aubaine étourdissante de l'heureux Périconche, l'ouvrier modeste du Loiret. Voici qu'un héritage de quatre millions tombe des nues dans les mains d'un autre ouvrier.

Allons, allons, la Fortune fait bien les choses et choisit bien ses élus depuis quelque temps !

BELGIQUE

L'élection législative de Charleroi.—Voici le résultat de l'élection qui a eu lieu, jeudi, pour pourvoir au remplacement de M. Vandam, représentant libéral :

Inscrits, 5,742. Votants, 5,107. Nuls, 53.
M. Giroul, libéral, a obtenu 2,880 voix. Elu.
M. Levie, conservateur, 2,171 voix.

C'est un recul du parti conservateur qui aux dernières élections avait fait passer deux de ses candidats.

Vol de laine à Poperinghe. — Dans la nuit de lundi à mardi, un vol avec effraction a été commis dans le magasin de laine de M. Ch. Brusthaert à Poperinghe. On avait remarqué que depuis quelques jours des quantités de laine disparaissaient et l'on avait résolu de bien faire la surveillance.

Lundi dans la nuit, M. Brusthaert était posté dans le magasin avec un agent de police, lorsque le voleur entra à l'aide de fausses clefs. Le malfaiteur remplissait tout aisément ses poches de laine lorsque l'agent le prit au collet. C'est un individu qui venait de purger à peine un an de prison.

La valeur de la marchandise volée est évaluée à environ 1.000 fr. La police a fait une perquisition chez une marchande de la ville et y a trouvé cinq sacs de laine.

Un travail de géant au port d'Anvers. — Le steamer *Copernicus*, de la ligne Lamport et Holt, a pris à bord, une chaudière de 15,595 kilos de poids, de 2 m. 12 de diamètre et de 12 mètres de longueur, au moyen de ses propres engins. On ne se souvient pas qu'un navire ait pris à son bord des pièces d'un poids et d'un volume pareils, si ce n'est au moyen de la grande bigue expressément construite à cet effet.

Cette chaudière est destinée à une distillerie de San Nicolas (République Argentine). Elle provient des ateliers de Jupille.

C'est l'industrie belge qui alimente toutes les industries nouvelles qui s'établissent dans la République Argentine.

A la recherche de Stanley. — Le Roi a reçu, dimanche, le comité anglais qui s'est chargé de retrouver, par l'intermédiaire de Stanley, le célèbre Emin-bey. On sait que de même que Stanley recherche Livingstone et recherche Emin, de même aussi un voyageur allemand, le docteur Mangold, va partir à l'effet de retrouver Stanley.

D'autre part, le docteur Schweinfurth écrit du Caire qu'à son avis il n'y a pas encore de raison pour concevoir des inquiétudes sur le sort de M. Stanley, car, selon toute probabilité, ce dernier n'a pas voulu courir le risque de s'avancer trop loin sans avoir à sa disposition des forces suffisantes; il se sera arrêté à moitié chemin en attendant l'arrière-garde, qui, sous le commandement du major Barttelot, devait venir le rejoindre.

Curieuses découvertes à Mons. — Des terrassiers travaillant au déblaiement d'un terrain à la chaussée de Binche, à Mons, ont mis à découvert des ossements humains en quantité considérable.

A une profondeur d'environ quatre mètres, ils ont trouvé trois squelettes complets, très bien conservés, placés sur le côté, l'un près de l'autre, et en ligne. Tout près de la tête de l'un d'eux, il y avait une petite pipe en terre d'une forme toute particulière, un « brûle-gueule », ce qui fait supposer que celui qui a été enterré à cette place, l'a été la pipe à la bouche !

On a déterré également au même endroit deux boulets de canon, un casque, une cuirasse, une baïonnette plate et le squelette d'un cheval. On se trouve évidemment en présence de restes de soldats que la mort a surpris en Belgique et qu'on a mis en terre avec armes et bagages.

A quelle époque faut-il faire remonter l'enfouissement ? C'est ce qu'il serait difficile de fixer. Tout au moins à l'époque des guerres du premier Empire.

Aménité royale. — Avant-hier, Léopold II revenait de Tervueren. La berline royale était attachée au train, partant à 5 h. 45 du soir, de cette jolie localité.

A Auderghem, le Roi, remarquant que la station était encombrée de plusieurs centaines de personnes, dont un très grand nombre, très affairées, ne trouvaient pas à se caser, pria les voyageurs aux abois de monter dans sa berline.

Enfant tué par une vache à Bierée. — Deux enfants, Désiré et Albert Haumont, fils des édoux François Haumont, étaient à garder les bestiaux de leurs parents, non loin de leur habitation.

L'un d'eux, le plus âgé, ayant de 11 à 12 ans, tenait une vache à l'aide d'une corde, lorsque, à un moment donné,